



SNUipp-FSU67

SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



CAPD du 27 janvier 2011

Compte-rendu

A l'ordre du jour de cette CAPD, les promotions des enseignants du 1^{er} degré de notre département. Quelques points « divers » ont été abordés.

PROMOTIONS :

3165 professeurs des écoles étaient « promouvables ».

30% sont promus au « grand choix », 5/7^e au « choix » et le reste à « l'ancienneté ».

Tous échelons confondus, 1754 PE ont été promus dont 483 au « grand choix ».

Echelon 5 :

24 PE ont été départagés par l'âge pour le passage au « Grand choix » car ils étaient à égalité de barème de note et d'AGS.

Echelon 6 :

13 PE à égalité ont été départagés par l'âge pour le passage au « grand choix ».

Echelon 8 :

2 promouvables au GC à égalité de barème et de note ont été départagés par leur « gain » antérieur. C'est celui qui, par le passé, a le moins bénéficié de promotions qui est promu.
Au « choix » 5 collègues étaient dans le même cas pour 4 places.

Echelon 9 :

Pour passer au GC, 4 futurs retraités ont bénéficié du point supplémentaire...dont ils n'avaient pas besoin pour avoir leurs promotions.
Au « choix » 3 futures retraitées ont obtenu le point supplémentaire. Pour l'une d'entre elles la promotion se fait au « choix » et non à l'ancienneté grâce à ce point.
Par ailleurs, 6 promouvables pour 3 places ont été départagées par le « gain » de durée des promotions antérieures puis par la date de naissance.

Echelon 10 :

Au « grand choix », 7 futures retraitées bénéficient du point supplémentaire...qui ne change rien pour elles.
Au « choix », 2 PE ont été départagés au « gain » antérieur.

Echelon 11 :

Au « grand choix », 18 futurs retraités obtiennent un point supplémentaire. Mais 10 d'entre eux se trouvaient déjà parmi les promus. 5 sont promus grâce à ce point et 3 restent non promues même avec le point supplémentaire.

Conséquence : 5 PE « perdent » leur promotion.

Au « choix » 6 futurs retraités obtiennent le point supplémentaire. Ils se trouvaient déjà parmi les promus.

Vous constaterez que de nombreux collègues « ex-aequo » ont été départagés par la date de naissance alors qu'ils avaient la même note. Comme quoi « note » et « mérite » sont bien deux choses différentes !

Barèmes des derniers promus :

Vous trouverez les barèmes derniers promus à chaque échelon dans le document annexé à ce compte-rendu.

POINTS DIVERS:

- Le poste à profil de Responsable AVS a été attribué à M. Dupeyron.
- La CAPD a été informée d'une baisse de note concernant une PE au 7^{ème} échelon.
- 150 départs à la retraite sont prévus à la prochaine rentrée.
- 126 stagiaires sont sur le terrain, 3 sont en compagnonnage renforcé, 2 autres vont changer d'affectation pour se trouver dans la classe de leur tuteur. L'écrit demandé aux S1 constitue un élément qui s'intègre dans la formation, il ne jouera pas pour la certification et ne sera pas évalué.
- Les collègues concernés par les temps partiels de droit ont déjà été informés par les services de l'IA. Les demandes de travail à temps partiel sur autorisation seront examinées avant le mouvement. Il y a 22 surnombres dans le département en ce moment.
- 5 demandes de DIF (Droit Individuel à la Formation) ont été accordées dont 3 avec avis très favorable (concernant une réorientation du parcours professionnel).